

# Commission du Musée national suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Musée National Suisse**

Band (Jahr): **29 (1920)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## **Commission du Musée national suisse.**

---

Pour succéder à M. E. Vischer-Sarasin de Bâle qui avait donné sa démission pour la fin de 1919, le Conseil fédéral a nommé comme président de la Commission M. H. Mousson, conseiller d'Etat à Zurich, et comme nouveau membre, M. E. Lohner, conseiller d'Etat à Berne.

La dernière des trois séances annuelles a eu lieu au château de Wildegg.

Malgré toutes les démarches faites, il n'a pas été possible d'obtenir, cette année encore, de l'auteur, la suite de la Statistique des monuments du canton d'Unterwald. La Commission s'est vue dans l'obligation de l'inviter à livrer pour le milieu de l'année 1921 la fin de ce travail dont la publication est en cours depuis plus de vingt ans. Entre temps, le Comité de la Société suisse des Monuments historiques a exprimé le désir de prendre à sa charge cette statistique à la condition qu'on lui verse à titre de subvention la somme prévue jusqu'à ce jour au budget pour cette publication. La Commission du Musée qui édite cette Statistique avait déjà chargé M. le Dr S. Guyer de Gersau des travaux préparatoires en vue de dresser les inventaires des cantons d'Uri et de Schwyz. Avec l'assentiment du Chef du Département fédéral de l'Intérieur, la Commission a accepté les propositions de la Société des Monuments historiques aux conditions suivantes: La Commission poursuivra jusqu'à son achèvement la publication de la Statistique d'Unterwald, à l'aide d'une subvention prélevée sur le budget du Musée national. La Société des Monuments reprendra ensuite à son compte la publication de la Statistique et, dans ce but, recevra à titre de subvention les frs. 2000.— inscrits au budget du Musée. Mais dès cette année, elle pourra poursuivre les travaux préparatoires pour la Statistique des cantons d'Uri et de Schwyz.

Nous avons conclu un arrangement avec la Direction de la Bibliothèque centrale à Zurich, lui remettant toutes les publications étrangères que nous recevons à titre d'échange, pour autant qu'elles ne nous sont pas d'un usage courant. Ces périodiques se trouvent ainsi mis à la disposition d'un plus grand nombre de travailleurs.

---